



## Tout vient à point à qui sait attendre



Ständerätin Lisa Mazzone (Grüne, Genf) / La conseillère aux États Lisa Mazzone (Les Verts, Genève).  
© lisamazzone.ch / Droits limités

### **Paul Mori, ambassadeur de l'Armée du Salut, et la conseillère aux États Lisa Mazzone, s'engagent avec succès pour le service civil.**

« Le parlement vient de dire NON au durcissement du service civil, à la dernière minute » (citation du 19 juin 2020 du CIVIVA). Les espoirs des 55 sites de l'Armée du Salut qui engagent des civilistes, dans lesquels 28 000 jours de service ont été effectués en 2016, ont ainsi été satisfaits.

En octobre 2017, la Direction de l'AdS a donné à l'ambassadeur spécial le mandat de représenter la position élaborée par le groupe de travail politique au Parlement et dans les médias. Citations tirées de la prise de position :

*« Nous considérons que le service civil sous sa forme actuelle est un moyen approprié et intelligent de justifier le refus de faire le service militaire, sans pour autant renoncer à la responsabilité de servir le pays et la société. »*

*« En tant que fournisseur de places pour le service civil, nous avons un intérêt substantiel à veiller à ce que ces places soient maintenues, car elles représentent une situation gagnant-gagnant. »*

De manière positive, cela marque la fin d'une période intense et d'une série continue de séances, de contacts avec les médias et de lobbying au Parlement. Grâce à une coopération intensive et constructive avec le CIVIVA et sa coprésidente, la conseillère aux États Lisa Mazzone (Les Verts, Genève), le durcissement a pu être évité. Cela est profitable non seulement pour les sites de l'Armée du Salut, mais aussi pour des exploitations dans toute la Suisse avec (en 2016) 1,7 million de jours d'engagement.

L'ambassadeur spécial de l'Armée du Salut, Paul Mori, relate deux épisodes anecdotiques de cette période passionnante, qui constitue pour lui une expérience particulière en termes de relations publiques et de lobbying :

Après une conférence de presse à laquelle il avait participé, on lui a demandé de donner une interview en français à la radio. En l'absence d'autres personnes disponibles, il a accepté sous réserve de recevoir les questions à l'avance afin de se préparer sur le plan linguistique. Il l'a ensuite fait en collaboration avec une collègue de Suisse romande, après quoi il s'est rendu dans de bonnes dispositions au studio de la radio. Il a été assez étonné de se retrouver devant une caméra de télévision et de devoir répondre aux questions en direct, en devant toujours regarder dans la caméra.

À l'invitation de la Commission de sécurité du Conseil des États, Paul Mori a été invité à une audition en tant que représentant des sites d'engagement et a été prié de parler pendant un maximum de dix minutes, puis de répondre aux questions des membres. Comme la Commission était en retard pour les auditions, le temps de parole a été réduit à 5 minutes, et les préparatifs minutieux n'ont servi à rien.

#### **Auteur**

La Rédaction

#### **Publié le**

30.6.2020